



Colmar-Berg, le 25 janvier 2023

*Administration communale de  
Colmar-Berg*

## **AVIS AU PUBLIC**

En application de la loi modifiée du 10.06.1999 relative aux établissements classés, le collège échevinal de la commune de Colmar-Berg informe le public que la S.A. Oeko-Service Luxembourg a sollicité auprès du Ministre du Travail et de l'Emploi une autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches de la marque MOFFETT, du type E2 Range 15.1, avec le numéro de construction U180422E.

Le présent avis est affiché à la maison communale du 26 janvier 2023 au 9 février 2023 inclusivement.

Colmar-Berg, le 25 janvier 2023  
Pour le collège des bourgmestre et échevins  
Le bourgmestre, le secrétaire,